

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 28 MARS 2024

Délibération n°2024.03.51

**Nautilus – Reconduction de l'opération "Mon Eté GrandAngoulême"
et modification des modalités d'application**

LE VINGT HUIT MARS DEUX MILLE VINGT QUATRE à 17 h 30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 22 mars 2024
Secrétaire de Séance : Jean-Luc FOUCHIER

Membres en exercice: **75**
Nombre de présents: **57**
Nombre de pouvoirs: **18**
Nombre d'excusés: **0**

Membres présents :

Joëlle AVERLAN, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Christophe DUHOUX, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Martine LIEGE-TALON, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Charlène MESNARD-CALMELS, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean-Philippe POUSSET, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT,

Ont donné pouvoir :

Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Michel ANDRIEUX à François NEBOUT, Véronique ARLOT à Philippe VERGNAUD, Brigitte BAPTISTE à Francis LAURENT, Catherine BREARD à Monique CHIRON, Fadilla DAHMANI à Jérôme GRIMAL, Valérie DUBOIS à Sophie FORT, François ELIE à Pascal MONIER, Corinne MEYER à Martine RIGONDEAUD, Martine PINVILLE à Fabienne GODICHAUD, Catherine REVEL à Gérard DESAPHY, Thierry ROUGIER à Denis DUROCHER, Marcel VIGNAUD à Gérard DEZIER, Zalissa ZOUNGRANA à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Chantal DOYEN-MORANGE à Martine LIEGE-TALON, Frédéric CROS à Roland VEAUX, Anthony DOUET à Françoise DELAGE, Françoise COUTANT à Christophe DUHOUX,

Suppléant(s):

Jean-Claude COURARI par Martine LIEGE-TALON,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240328-2024_03_51-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

Affichage : 04/04/2024

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 MARS 2024

**DELIBERATION
N°2024.03.51**

Rapporteur : Gérard DEZIER

NAUTILIS – RECONDUCTION DE L'OPERATION MON ETE GRANDANGOULEME ET MODIFICATION DES MODALITES D'APPLICATION

Pilier : 1 – Répondre aux besoins des habitants et des communes

Ambition : 105

Enjeux : 10501

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

- ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien être à tout âge
- ODD 10 : Réduire les inégalités

Par délibération n°2015.06.242 du 25 juin 2015, le conseil communautaire a approuvé la mise en place de l'opération « MON ETE GRANDANGOULEME » qui propose la gratuité des enfants âgés de 12 ans et moins au centre aquatique NAUTILIS. La commune de Couronne a également mis en place ce dispositif pour sa piscine en partenariat avec l'agglomération.

Par délibération n°2021.12.293 du 9 décembre 2021, le conseil communautaire a approuvé l'intégration de l'opération « MON ETE GRANDANGOULEME » à l'annexe de la tarification du centre aquatique de GrandAngoulême.

Pour l'année 2024, il a été décidé de ne pas modifier les tarifs 2023 du centre Nautilus. Néanmoins, il convient de soumettre aux membres du conseil communautaire le renouvellement de l'opération.

En effet, en 2015, lors de sa mise en œuvre, le dispositif avait permis, lors de la saison estivale d'accéder gratuitement aux deux établissements de bain de l'agglomération à 3 320 jeunes. Depuis quelques années le nombre de bénéficiaires est en baisse. Pour les années 2022 et 2023, le nombre de bénéficiaires était respectivement de 2 121 et 1 653.

Dans l'hypothèse d'une ouverture de la piscine de La Couronne en 2024, une délibération sera proposée au conseil communautaire sur ce dispositif en mai 2024.

Cependant, ce dispositif garde tout son sens dans le contexte inflationniste de ces deux dernières années. C'est la raison pour laquelle, il est proposé de le reconduire pour l'année 2024 du 8 juillet au 30 août 2024, les après-midi de 14h à 18h, hors weekend.

Par ailleurs, il est proposé que tous les enfants de moins de 10 ans venant à la piscine par l'intermédiaire de ce dispositif soient accompagnés d'un adulte. Actuellement, cette obligation n'est valable que pour les enfants de moins de 8 ans en référence au règlement intérieur de Nautilus.

016-200071827-20240328-2024_03_51-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024
Affichage : 04/04/2024

Enfin, il est proposé d'étendre ce dispositif aux mercredis qui sont des journées similaires aux lundis, mardis, jeudis et vendredis en période de vacances scolaires les après-midi de 14h à 18h.

De plus, afin d'éviter les malentendus auprès du personnel de Nautilus, et de prévenir l'éventuelle affluence du centre Nautilus lors des jours fériés, il convient de rajouter que l'opération « MON ETE GRANDANGOULEME » n'est pas valable les 14 juillet et 15 août.

Je vous propose :

D'APPROUVER la reconduction de l'opération « MON ETE GRANDANGOULEME » pour les enfants de 12 ans et moins à NAUTILIS et les modifications des modalités d'application.

.Pour : 75 Contre : 0 Abstention : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240328-2024_03_51-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

Affichage : 04/04/2024